

COLLÈGE DE **BOIS-DE-BOULOGNE**

Procès-verbal de la 490^e réunion régulière du comité exécutif du Collège de Bois-de-Boulogne, tenue le mercredi 4 juin 2025, à Montréal

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion par la présidente, Mme Pascale Sirard, directrice générale, à 12 h 8.

- Présences : Mmes Pascale Sirard
Rukmini Canape-Brunet
MM. Houssam Alaouie
Sylvain Larocque
- Absence : Mme Catherine Villemer
- Invités : Mme Hélène Gingras, dir. DSA
MM. Laurent Bédard, dir. DRITN
Guillaume D'Amours, dir. DVÉRE
- Secrétaire : Me Anaïk Le Goff

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 489^e réunion régulière du 7 avril 2025
 - 3.1 Affaires découlant du procès-verbal de la 489^e réunion régulière
4. **Affaires institutionnelles**
 - 4.1 Projet d'ordre du jour de la 389^e assemblée régulière du conseil d'administration du 11 juin 2025 (DOC.,CX,490°,2025,1417)
5. **Affaires administratives**
 - 5.1 Plan des effectifs 2025-2026 – *Adoption*
 - 5.2 Octroi de contrat - Retrait des flocages d'amiante des 3^e et 4^e étages de l'aile A du Pavillon Saint-Paul – *Adoption*
6. Clôture

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Houssam Alaouie, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la 489^e réunion régulière du 7 avril 2025

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Houssam Alaouie, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 489^e réunion régulière tel que présenté.

3.1 Affaires découlant du procès-verbal de la 489^e réunion régulière

Aucun commentaire de la part des membres.

4. **Affaires institutionnelles**

4.1 Projet d'ordre du jour de la 387^e assemblée régulière du conseil d'administration du 16 avril 2025 (DOC.,CX,489^e,2025,1413)

Me Anaïk Le Goff, secrétaire générale présente un projet d'ordre du jour de la prochaine assemblée régulière du conseil.

Les modifications suivantes sont apportées :

- Point 3 : ajouter les points *Dépôt du procès-verbal de la 489^e réunion régulière du 7 avril 2025* et *Octroi de contrat de service d'entretien électrique du bâtiment – Adoption*;
- Point 3.14 *Bilan des sondages sur l'évaluation de la performance des assemblées du conseil* : reporter le point à l'automne 2025 dans un point de discussion;
- Point 4.6.1 : ajout du point *Compressions budgétaires imposées par le ministère de l'Enseignement supérieur – Adoption*;
- Point 5.1 Processus de nomination à la Direction des études : indiquer que le président en fera la présentation;
- Point 3.6 *Octroi de contrat pour la modernisation de la vidéosurveillance et des contrôles d'accès* : est retiré puisque l'appel d'offres a été annulé;
- Point 6.1 *Plan stratégique 2021-2026* : réduire le temps à 10 minutes.

5. **Affaires administratives**

5.1 Plan des effectifs 2025-2026 – *Adoption*

M. Christianne Kaddis, directrice des ressources humaines, présente le plan des effectifs. Elle explique qu'il est difficile à faire cette année en raison de la réception tardive des budgets en plus des compressions budgétaires et du gel d'embauche. Les membres demandent de revoir le tableau pour vérifier les retraits, les ajouts et les couleurs les symbolisant et pour indiquer clairement le résultat. Mme Kaddis explique le processus qui a permis d'éviter de procéder à des mises à pied. Une nouvelle direction des affaires juridiques est créée afin de revoir l'organisation du travail effectué par le service de la gouvernance des affaires juridiques. Il est indiqué que des projets sont annulés afin de respecter le cadre financier imposé au Collège. Sauf exception pour des directions fragilisées, en cas de départ, aucun remplacement ne sera effectué.

Résolution n° 1696

Plan des effectifs 2025-2026

Attendu	la cible des heures rémunérées 2025-2026;
Attendu	le gel de recrutement décrété le 1er novembre 2024;
Attendu	la hausse budgétaire de 0,3 % consentie par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour l'année 2025-2026;
Attendu que	le montant de l'allocation initiale du MES n'est toujours pas définitif en date du 26 mai 2025;

Attendu que la réalisation des orientations du plan stratégique 2021-2026 doit se poursuivre;

Attendu les mesures de contrôle de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des Sociétés d'État;

Sur proposition de Rukmini Canape-Brunet, appuyée par Houssam Alaouie, il est résolu à l'unanimité,

d'adopter le plan des effectifs 2025-2026, tel que présenté au DOC.,CA,490^e,2025,1418.

ADOPTÉE
CX,490^e,2025-06-04

5.2 Octroi de contrat - Retrait des flocages d'amiante des 3^e et 4^e étages de l'aile A du Pavillon Saint-Paul – *Adoption*

Mme Hélène Gingras, directrice des services administratifs, demande d'autoriser le contrat pour le retrait de flocages d'amiante. En réponse aux questions qui lui sont posées, elle explique comment le Collège procède lorsqu'il doit procéder à des travaux impliquant de l'amiante et indique que le processus est bien maîtrisé et fait avec transparence (soutien d'une déclaration à la CNESST, consultant expert, site web du Collège, FAQ sur les travaux avec conditions d'amiante, etc.). Mme Gingras indique que le Collège a reçu six soumissions mais n'a d'autre choix que de contracter avec l'entrepreneur adjudicataire et qu'en raison de sa réputation (litiges antérieurs), un contrôle plus serré devra être effectué sur ce contrat par le Collège.

Résolution n° 1697

Octroi de contrat - Retrait des flocages d'amiante des 3^e et 4^e étages de l'aile A du Pavillon Saint-Paul

Attendu que la nécessité de réaliser les travaux de retrait des flocages d'amiante des 3^e et 4^e étages de l'aile A du Pavillon Saint-Paul;

Attendu que le Collège a procédé à un appel d'offres public sur la base du prix le plus bas, le 25 avril 2025;

Attendu la délégation des pouvoirs du conseil au comité exécutif, pour l'approbation de toute transaction financière ou pour fournir toute autre approbation requise dans le cadre des multiples travaux de réfection ou de réaménagement qui sont prévus au Collège jusqu'en 2027 inclusivement, en vertu de la résolution n° 3641 du conseil, en date du 24 avril 2024.

Attendu que le coût de la soumission est cohérent avec l'estimation globale de tous les professionnels;

Attendu que la recommandation des professionnels des firmes Casoni architectes et MHV services d'hygiène inc.;

Attendu la recommandation de la Direction des services administratifs;

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Sébastien Piché, il est résolu à l'unanimité,

d'octroyer le contrat pour le retrait des flocages d'amiante des 3e et 4e étages de l'aile A du Pavillon Saint-Paul, à l'entreprise Géniam (7558589 Canada inc.) selon les termes de la soumission au montant de 549 625 \$, excluant les taxes.

ADOPTÉE
CX,490^e,2025-06-04

6. Clôture

Sur proposition de Pascale Sirard, la clôture de la réunion est prononcée par la présidente à 12 h 52.

Anaïk Le Goff
Secrétariat général

Pascale Sirard
Présidente

Secrétariat général

Suivi de la 489^e réunion régulière du comité exécutif
tenue le lundi 7 avril 2025, à 12 h

Dossier	Action prise
5.3 Ratification - convention d'assistance mutuelle au regard des cyberrisques	<i>La convention a été signée et un comité de gouvernance a été nommé et mis en place. Le financement de cette initiative est désormais prévu annuellement au budget de la Direction des services administratifs</i>
